

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2026-2027**
Protection de l'enfance et soutien aux familles

Code	Type de formation *					
T.TS.SO359.MAP756.26	☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres					
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle			
☐ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres			
☒ module d'approfondissement						
☐ module avancé						
☐ module spécialisé						

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Se référer aux cadres juridiques et institutionnels ainsi qu'aux principes fondamentaux qui encadrent les interventions dans le champ de la protection de l'enfance ;
- Analyser une situation complexe de protection de l'enfant, en mobilisant les ressources théoriques et méthodologiques appropriées (évaluation des facteurs de mise en danger et des facteurs de protection de l'enfant) ;
- Poser les bases d'une stratégie d'intervention cohérente et pertinente, en tenant compte des contraintes liées au contexte (aide-contrainte, ressources et difficultés de l'environnement) ;
- Identifier et proposer les collaborations nécessaires à la mise en place du projet d'intervention ;
- Développer une posture réflexive et une pensée critique, contextualisées socialement, sur les enjeux normatifs et sociaux de l'aide et la protection de l'enfance.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Les cours, ateliers ainsi que les interventions de professionnel·les du domaine de la protection de l'enfance s'articulent autour des principaux axes suivants : la prévention et la participation, la protection de l'enfant et le soutien à la famille, la collaboration interprofessionnelle et/ou le travail en réseau.

Seront développés et mis en lien les différents contextes institutionnels et cadres légaux d'intervention ; le dispositif de prévention primaire et secondaire ; les enjeux du signalement et l'évaluation de la mise en danger de l'enfant et de son environnement familial ; les dimensions liées à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations ; la construction du processus d'intervention dans un contexte d'aide contrainte; la mise en œuvre des actions socio-éducatives en milieu familial ou institutionnel, les enjeux de collaboration avec les familles et ceux liés aux collaborations interprofessionnelles ; l'impact des violences sur l'enfant et le soutien à la parentalité dans un contexte de violence. Seront également abordés les champs de tension inhérents au champ de la protection de l'enfance, tels que ceux que l'on trouve entre protection de l'enfant et sa participation ou entre protection de l'enfant et réhabilitation des compétences parentales, etc.

Formes d'enseignement

Ce module s'appuie sur les compétences et notions acquises lors de cours fondamentaux (en particulier F3, F5 et F6), de spécialisation (en particulier AS2, ES1, ES2 et ES3) et en formation pratique 1. Il alterne apports théoriques et mises en situation, complétées et nourries par de nombreuses interventions de professionnel·les du champ de la protection de l'enfance (judiciaire, institutionnel, services cantonaux, etc.) et leurs échanges avec les étudiant·es. Dans toute la mesure du possible, une représentation des différents cantons romands est recherchée.

Ce module donne également l'occasion d'expérimenter de manière soutenue (7 journées) la mise en pratique d'entretiens de famille et/ou de réseaux. Un accent particulier est mis sur la méthodologie d'intervention avec une approche systémique.

Afin de favoriser une mise en pratique des concepts théoriques présentés et des enjeux abordés, **un important investissement personnel est requis** (exercices de mise en situation, lectures de contextes institutionnels et autres concepts en amont des cours, production de travaux personnels à réaliser pendant et en dehors des cours). La **présence aux cours et une participation active sont attendues tout au long du module**.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation du module sera organisée en deux parties cumulatives :

1. Évaluation continue : QCM portant sur des champs thématiques spécifiques, le dépôt et l'analyse d'une vidéo pour les ateliers de méthodologie
2. Évaluation sommative : examen oral, en binôme ou en trinôme, qui se déroulera les **lundi 18 ou mardi 19 janvier 2027 (semaine 3)** et qui portera sur l'analyse d'une situation.

Les modalités précises de ces évaluations ainsi que leurs échéances seront annoncées le 1^{er} jour du module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, et qui prend la forme d'un travail écrit individuel portant sur l'analyse d'une situation distribuée aléatoirement pour le **lundi 22 mars 2027 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). Toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Bibliographie

La bibliographie sera déposée sur la plateforme Moodle et complétée tout au long du module.

Nom de la ou du responsable de module *

Joëlle BROSSY

Descriptif validé le *

2 septembre 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle